

RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 02595

Numéro SIREN : 432 713 063

Nom ou dénomination : SMC SERVICES

Ce dépôt a été enregistré le 17/01/2018 sous le numéro de dépôt 461



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

461

17 JAN. 2018 29

U7N

SMC Services S.A.S.

***Rapport du commissaire aux comptes sur les
comptes annuels***

Exercice clos le 31 août 2017

SMC Services S.A.S.

155, rue du Dirigeable - ZI les Paluds - 13400 Aubagne

Ce rapport contient 28 pages

GM-174-029



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

SMC Services S.A.S.

Siège social : 155, rue du Dirigeable - ZI les Paluds - 13400 Aubagne
Capital social : € 805 139

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 août 2017

A l'attention de l'Associé unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SMC Services S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 août 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} septembre 2016 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note 2 « Règles et méthodes comptables – Application du principe de continuité d'exploitation » de l'annexe des comptes annuels expose la situation d'endettement et de trésorerie du Groupe au 31 août 2017 ainsi que le contexte dans lequel les comptes consolidés ont été arrêtés selon le principe de continuité d'exploitation.

Sur la base de nos travaux et des informations qui nous ont été communiquées à ce jour, et dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous estimons que la note correspondante de l'annexe donne une information appropriée sur la situation de votre société au regard du contexte dans lequel les comptes ont été arrêtés selon le principe de continuité d'exploitation.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus ainsi que les informations fournies en annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'Associé unique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'Associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

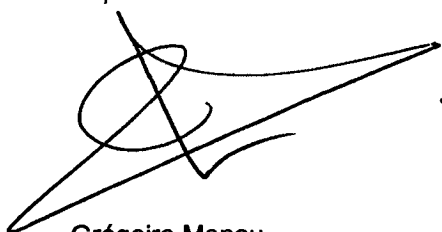
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 30 novembre 2017

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.



Grégoire Menou
Associé

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	2 906 956	2 795 332	111 625	170 094
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances sur immobilisations incorporelles				550
TOTAL immobilisations incorporelles	2 906 956	2 795 332	111 625	170 644
Terrains				
Constructions	1 253 813	898 901	354 912	453 862
Installations techniques, matériel	118 317	81 764	36 554	18 216
Autres immobilisations corporelles	1 805 641	1 512 071	293 570	478 906
Immobilisations en cours	59 573		59 573	48 267
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles	3 237 344	2 492 736	744 608	999 251
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	4 950		4 950	6 915
Autres immobilisations financières	119 535		119 535	119 535
TOTAL immobilisations financières	124 485		124 485	126 450
Total Actif Immobilisé (II)	6 268 785	5 288 068	980 718	1 296 345
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
TOTAL Stock				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés	1 106 696		1 106 696	1 129 089
Autres créances	3 385 791		3 385 791	3 060 142
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	4 492 486		4 492 486	4 189 231
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres:)				
Disponibilités	201 891		201 891	2 740
TOTAL Disponibilités	201 891		201 891	2 740
Charges constatées d'avance	188 389		188 389	191 682
TOTAL actif circulant (III)	4 882 766		4 882 766	4 383 553
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)				
Écarts de conversion actif (V)				
Total Général (VI)	11 151 552	5 288 068	5 863 484	5 679 939

Bilan passif

BILAN-PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel (dont versé :)	805 139	805 139
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	35 682	19 705
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont réserve des prov. fluctuation des cours :)		
Autres réserves (dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :)		
TOTAL Réserves	35 682	19 705
Report à nouveau	851 929	548 364
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	177 390	319 543
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	202 035	275 048
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	1 076 076	1 707 799
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		
Provisions pour risques	10 632	84 714
Provisions pour charges	114 882	145 842
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	125 514	230 556
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs :)	1 206 750	1 281 809
TOTAL Dettes financières	1 206 750	1 281 809
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	966 300	673 863
Dettes fiscales et sociales	1 395 926	1 339 393
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	11 156	28 897
Autres dettes	85 662	157 682
TOTAL Dettes d'exploitation	2 459 044	2 199 835
Produits constatés d'avance		
TOTAL DE DETTES (IV)	2 459 044	2 481 644
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL - PASSIF (A+W)	5 669 194	5 679 099

Compte de résultat

Compte de résultat	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises				-14 411
Production vendue biens				491
Production vendue services	11 217 283		11 217 283	12 092 976
Chiffre d'affaires (I)	11 217 283		11 217 283	12 092 976
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			98 095	13 013
Autres produits			12 907	54 004
Total des produits de dotation (I)			11 328 286	12 146 976
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			-1 741	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			4 581 083	4 968 668
Impôts, taxes et versements assimilés			398 939	367 715
Salaires et traitements			4 184 810	4 139 394
Charges sociales			1 602 468	1 648 781
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements	485 983	541 392
		Dotations aux provisions		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions	9 250	
Autres charges			91 921	189 130
Total des charges de dotation (II)			11 352 213	12 655 080
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			-24 427	290 993
Bénéfice attribué ou perte transférée		(III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré		(IV)		
Produits financiers de participations			1 272	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			715	
Reprises sur provisions et transferts de charges			4 758	
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers (V)			6 745	
Dotations financières aux amortissements et provisions				23 067
Intérêts et charges assimilées			71 230	135 769
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières (VI)			71 230	158 836
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			-64 486	-158 836
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			-88 913	132 157

Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	104 166	89 538
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges	217 292	128 229
Total des produits exceptionnels (VII)	321 458	217 767
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	145 450	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	708	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	60 946	116 176
Total des charges exceptionnelles (VIII)	207 104	116 176
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	114 354	101 591
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	65 085	33 571
Impôts sur les bénéfices (X)	-217 034	-119 366
TOTAL DES PRODUITS (I - III + IV + VII)	12 556 339	12 563 840
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + X + B)	12 378 985	12 462 249
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	177 390	319 543

SMC SERVICES S.A.S.
au 31 août 2017

ANNEXE AUX ETATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE
DU 1er SEPTEMBRE 2016 AU 31 AOUT 2017

SMC SERVICES S.A.S
ZI DES PALUDS
155 RUE DU DIRIGEABLE
13400 AUBAGNE
N° SIRET : 432 713 063 00027

Sommaire

1.	FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE.....	3
2.	RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES.....	3
3.	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES.....	4
4.	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4
5.	DEPRECIATION D'ACTIFS IMMOBILISES.....	5
6.	AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	5
7.	IMMOBILISATIONS EN CREDIT BAIL	6
8.	IMMOBILISATIONS FINANCIERES.....	6
9.	IMMOBILISATIONS MOUVEMENTS DE L'EXERCICE	7
10.	STOCKS.....	8
11.	OPERATIONS EN DEVISES	8
12.	CREANCES.....	8
13.	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE.....	9
14.	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT.....	9
15.	CAPITAL SOCIAL	10
16.	PROVISIONS.....	10
17.	EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES.....	12
18.	DETTE D'EXPLOITATION ET DIVERS	12
19.	PRODUITS DES ACTIVITES COURANTES	14
20.	PERSONNEL	15
21.	RESULTAT FINANCIER.....	16
22.	RESULTAT EXCEPTIONNEL	16
23.	CONSOLIDATION.....	17
24.	INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES AU 31/08/2017	17
25.	IMPOTS SUR LES BENEFICES	17
26.	ENGAGEMENTS FINANCIERS.....	20
27.	ÉVÉNEMENTS POST-CLÔTURE.....	20

Les montants présentés dans l'annexe sociale sont exprimés en milliers d'euros.

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Madame Nathalie Lebrun, Présidente de SMC Services S.A.S. a démissionné le 1er Juin 2017 et a remplacée dans ses fonctions par Madame Catherine Rivoallon

2. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 août 2017 sont établis conformément aux dispositions des règlements ANC n°2014-03, n°2015-06 et n°2016-07 relatif au Plan Comptable Général. Les conventions suivantes ont notamment été respectées :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices

L'enregistrement des éléments inscrits en comptabilité a été pratiqué par référence à la méthode des coûts historiques.

Application du principe de continuité de l'exploitation

Le Groupe, dont la Société est une filiale, a dû faire face au cours de l'exercice clos au 31 août 2017 à un marché difficile, impacté par la baisse de la consommation des ménages en biens d'équipement de la personne.

Dans ce contexte, le Groupe a poursuivi les plans de restructuration de certaines sociétés opérationnelles et a lancé des plans d'économies qui ont donné des résultats positifs dès cet exercice.

Dans le cadre du Protocole de Conciliation signé le 31 mai 2017 ayant fait l'objet d'un constat par ordonnance du Président du Tribunal de Commerce de Paris le 6 juin 2017, la dette du Groupe, dont la société SMC est une filiale, a été restructurée en date du 20 juin 2017. Le Groupe a respecté l'ensemble des covenants bancaires auxquels il est soumis au 31 août 2017.

Par ailleurs, au 31 août 2017, le Groupe dispose d'une trésorerie d'environ 200 M€ qui lui permet notamment de continuer à financer la Société à travers un financement court terme octroyé par FINANCIERE VIVARTE d'une part (centrale de trésorerie du Groupe) et un financement moyen terme octroyé par VIVARTE par le biais d'emprunts moyen terme « New Money » d'autre part.

En conséquence, les comptes annuels de la Société sont arrêtés selon le principe de continuité d'exploitation au titre de l'exercice clos le 31 août 2017

3. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur valeur d'apport ou leur coût d'acquisition.

Concessions, brevets et droits similaires :

- Les marques sont des actifs à durée de vie indéfinie protégés juridiquement et ne donnent donc lieu à aucune constatation d'amortissement.
- Les logiciels sont amortis selon le mode linéaire sur une durée de 2 à 5 ans.

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur valeur d'apport ou leur coût d'acquisition. Les éléments d'actif immobilisés font l'objet de plans d'amortissements déterminés selon la durée et les conditions probables d'utilisation des biens.

Les méthodes et durées pratiquées peuvent être récapitulées comme suit :

Nature	Mode	Durée (années)
Constructions	Linéaire	8 à 20
Sièges	Linéaire	15 à 40
Dépôts	Linéaire	15 à 25
Murs anciens de magasins en périphérie	Linéaire	15 à 25
Murs récents de magasins en périphérie	Linéaire	15 à 40
Murs de magasins centre ville et Centres commerciaux	Linéaire	15 à 40
Appartements	Linéaire	15 à 50
Mobilier et matériel de bureau	Linéaire	2 à 10
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5
Agencements et installations	Linéaire	1 à 20
Murs hors exploitation	Linéaire	33
Matériel et outillage	Linéaire	5 à 8

Les immobilisations corporelles appelées à être cédées, font l'objet d'une revue détaillée visant à évaluer leur valeur de marché. Si celle-ci est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est comptabilisée.

5. DEPRECIATION D'ACTIFS IMMOBILISES

Les immobilisations sont soumises à des tests de valeur dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur. Pour apprécier s'il existe un quelconque indice qu'un actif ait pu perdre de la valeur, l'entreprise considère les indices externes et internes suivants :

Indices externes :

- une diminution de la valeur de marché de l'actif (de façon plus importante que du seul effet attendu du passage du temps ou de l'utilisation normale de l'actif) ;
- des changements importants, ayant un effet négatif sur l'entité, sont intervenus au cours de la période ou surviendront dans un proche avenir, dans l'environnement technique, économique ou juridique ou sur le marché dans lequel l'entreprise opère ou auquel l'actif est dévolu ;
- les taux d'intérêts du marché ou autres taux de rendement du marché ont augmenté durant l'exercice et il est probable que ces augmentations diminuent de façon significative les valeurs vénales et/ou d'usage de l'actif.

Indices internes :

- existence d'un indice d'obsolescence ou de dégradation physique d'un actif non prévu par le plan d'amortissement ;
- des changements importants dans le mode d'utilisation de l'actif ;
- des performances de l'actif inférieures aux prévisions ;
- une baisse sensible du niveau des flux futurs de trésorerie générés par la société.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est alors effectué : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle.

- La valeur nette comptable d'une immobilisation correspond à sa valeur brute diminuée, pour des immobilisations amortissables, des amortissements cumulés et des dépréciations déjà comptabilisées.
- La valeur actuelle est une valeur d'estimation qui s'apprécie en fonction du marché et de l'utilité du bien pour la société fondée sur les cash-flows réels et prévisionnels.
- Si la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constituée.

6. AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Les amortissements dérogatoires sont calculés par différence entre l'amortissement fiscal et l'amortissement économique des actifs concernés par cette méthode.

K€	31/08/2016	DOTATIONS	REPRISES	31/08/2017
Amortissements dérogatoires	275	61	134	202
TOTAL	275	61	134	202

7. IMMOBILISATIONS EN CREDIT BAIL

NEANT

8. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Titres de participation

NEANT

Autres immobilisations financières

Les autres immobilisations financières sont essentiellement constituées de dépôts de garantie.

Leur valorisation est faite au coût historique d'acquisition.

Les autres immobilisations financières sont provisionnées lorsque la situation financière du débiteur laisse apparaître une probabilité de non-recouvrement.

Etat des autres immobilisations financières par échéance (en K€)	Montant brut	1 an au plus	Plus d'un an
Dépôts de garantie	120		120
Prêts au personnel	5	5	
TOTAL AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	127	5	120

Actions Propres

NEANT

9. IMMOBILISATIONS MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

IMMOBILISATIONS (en K€)	VAL BRUTE DEBUT EXERCICE	ACQUISITIONS	CESSIONS, MISES HS ET PAR VIREMENTS POSTE A POSTE	VAL BRUTE FIN EXERCICE
INCORPORELLES				
Brevets et marques				
Logiciels	2822	85		2906
Fonds de commerce, Droit au bail				
Immobilisations en cours				
Acomptes sur immobilisations incorporelles				
Autres immobilisations incorporelles				
SOUS TOTAL	2822	85		2906
CORPORELLES				
Constructions sur sol propre	1 083			1 083
AAI constructions	158	14		171
Matériel et outillage	116	31	29	118
AAI mobilier	596	15		611
Véhicules	7			7
Matériel de bureau et informatique	1182	17	12	1187
Immobilisations en cours	48	12		60
Avances et acomptes sur immobilisations				
SOUS TOTAL	3190	88	41	3237
FINANCIERES				
Titres de participations				
Prêts et autres immobilisations financières	126		2	124
SOUS TOTAL	126		2	124
TOTAL	6138			6268
AMORTISSEMENTS/DEPRECIATIONS (en K€)	AMORT. DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS DOTATIONS (*)	DIMINUTIONS, SORTIES ET REPRISES	AMORT. FIN EXERCICE
INCORPORELLES				
Droits au bail				
Fonds de commerce				
Brevets et marques				
Logiciels	2651	144		2795
SOUS TOTAL	2651	144		2795
CORPORELLES				
Constructions /sol propre	695	100		795
AAI constructions	91	12		103
Matériel et outillage	98	12	29	82
AAI mobilier	432	89		521
Véhicules	7			7
Matériel de bureau et informatique	866	128	11	983
Mobilier				
Avances et acomptes sur immobilisations				
SOUS TOTAL	2189	342	40	2493
TOTAL	4841	486	40	5288

(*) aucune dotation pour dépréciation constatée sur l'exercice

10. STOCKS

Valeur brute

NEANT

Dépréciations

NEANT

11. OPERATIONS EN DEVISES

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaletur à la date de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises sont converties sur la base des cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. En cas de couverture de change, les dettes et créances sont converties au cours de couverture.

L'écart de conversion qui résulte de la valorisation des dettes et créances en devises est inscrit en comptes de régularisation, à l'actif s'il s'agit d'une perte latente et au passif s'il s'agit d'un profit latent. Les pertes latentes non couvertes font l'objet d'une provision pour risques.

12. CREANCES

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Le cas échéant, elles ont été dépréciées sous forme de provisions pour tenir compte des risques de non-recouvrement.

Etat des créances par échéance :

Etat des créances par échéance (en K€)	Montant brut	1 an au plus	Plus d'un an
Créances douteuses ou litigieuses			
Autres créances clients	1107	1107	
Personnel et comptes rattachés	16	16	
Etat – Impôt sur les bénéfices	594	594	
Etat - Taxe sur la valeur ajoutée	71	71	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés	95	95	
Groupe et associés	2530	2530	
Débiteurs divers	79	79	
Charges constatées d'avance	188	188	
TOTAL CREANCES	4680	4680	

Etat des Produits à recevoir :

En milliers d'euros	31/08/2017	31/08/2016
Immobilisations financières		
- Créances rattachées à des participations		
- Autres immobilisations financières		
Sous-total		
Créances		
- Factures à établir		
- Avoirs non parvenus		
- Remboursements d'assurances		
- Débiteurs divers		
Sous-total		
TOTAL		

13. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Les charges constatées d'avance se décomposent comme suit :

En milliers d'euros	31/08/2017	31/08/2016
Charges d'exploitation	188	192
Charges financières		
Total	188	192

Les charges constatées d'avance correspondent à des loyers pour 62K€ et 126K€ d'autres frais généraux.

14. VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Néant

15. CAPITAL SOCIAL

Le capital social s'élève à 805 milliers d'euros. Il est composé de 52 796 actions de valeur nominale de 15.25 € euro chacune.

Evolution du capital social et des capitaux propres

	31/08/16	Affectation	Impact	Augmentation	31/08/17
		Résultat	Dérogatoires	Capital	
Capital social	805				805
Primes d'émission, de fusion					
Réserve légale	20	16			36
Réserves réglementées					
Autres réserves					
Report à nouveau	548	304			852
Résultat N-1		-320			
Résultat Exercice		177			177
Provisions réglementées	275		-73		202
TOTAL	1968	177	-73		2072

16. PROVISIONS

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (en K€)	31/08/2016	DOTATIONS	REPRISES	REPRISES UTILISEES	REPRISES NON UTILISEES	31/08/2017
Prov. pour litiges loyers						
Prov. pour litiges marques et droits économiques						
Prov. pour litiges prud'homaux		9				9
Prov. pour perte de change						
Prov. pensions, obligations simil.	122		29		29	92
prov. pour restructuration						
Autres prov. risques et charges	85		84	39	45	1
Provisions médailles du travail	23		1		1	22
TOTAL	231	9	114	39	75	125
		<i>Exploitation</i>	9	26		26
		<i>Financier</i>		4		4
		<i>Exceptionnel</i>		84	39	45

Provision Médailles du travail

Les médailles du travail font l'objet d'une évaluation selon une méthode prospective. La valorisation des engagements tient compte notamment de l'ancienneté, de l'espérance de vie, du taux de rotation du personnel, du taux de réclamation ainsi que des hypothèses économiques (taux d'inflation et taux d'actualisation) ; l'âge de départ en retraite retenu est de 65 ans.

Provision Prud'hommes

Tous les dossiers faisant l'objet d'un litige devant les prud'hommes sont recensés et sont provisionnés suivant le risque estimé.

Autres provisions pour risques et charges

Le montant de cette provision a été repris au 31/08/16 pour 84 k€.

Engagements en matière de pensions et indemnités assimilées

Les coûts de prestations de retraite et assimilées (indemnités de départ, compléments de retraite) au bénéfice du personnel actif et retraité, mis à la charge de l'entreprise, sont provisionnés dans les comptes.

Ces différentes prestations font l'objet d'une évaluation actuarielle chaque année, selon une méthode prospective prenant en compte les droits acquis à la clôture de l'exercice.

A l'exception de la part couverte par un contrat d'assurance, les indemnités brutes de départ en retraite sont provisionnées en charges à payer pour un montant de 73 K€.

Les charges sociales relatives aux indemnités de départ en retraite sont comptabilisées en provisions pour risques et charges.

En milliers d'euros	31/08/2017	31/08/2016
Valeur actualisée de l'engagement brut	239	316
Provisions pour risques et charges	126	231
Total	365	547

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour le calcul des engagements de retraite sont les suivants :

- Taux moyen de turn-over des 5 dernières années normatives par pôle et par catégorie de personnel
- Table de mortalité : TH/TF 00 – 02
- Taux d'actualisation : 2,0%
- Taux de revalorisation des salaires : 2,0%
- Age de départ à la retraite : 65 ans pour toutes les catégories socio-professionnelles
- Mode de départ à la retraite : départ volontaire

Le coût des services rendus est comptabilisé en charges d'exploitation pour 32K€, la composante financière (coût actuariel et produit de rendement attendu des actifs de régime) est présenté en produits financiers pour 6 K€.

17. EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

En milliers d'euros	EMPRUNTS ET DETTES			
	AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT		DIVERS	
	31/08/2017	31/08/2016	31/08/2017	31/08/2016
A moins de 1 an	0	0	56	79
de 1 à 5 ans	0	0	1150	1203
Plus de 5 ans	0	0		
TOTAL	0	0	1206	1282

Emprunts souscrits en cours d'exercice	0
Emprunts remboursés en cours d'exercice	0

18. DETTES D'EXPLOITATION ET DIVERS

Les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale. Les charges fiscales et sociales sur indemnités de congés payés sont rattachées aux dettes fiscales et sociales.

Etat des dettes par échéance (en K€)	Montant brut	1 an au plus	Plus d'un an et 5 ans au plus	Plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	966	966		
Fournisseurs - Effets à payer				
Personnel et comptes rattachés	472	472		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	425	425		
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	131	131		
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	367	367		
Dettes immobilisations et comptes rattachés	11	11		
Groupe et associés				
Autres dettes	86	86		
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	2458	2458		

Charges à payer

En milliers d'euros	31/08/2017	31/08/2016
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0	0
Emprunts et dettes financières divers	7	7
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	400	279
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0
Dettes fiscales et sociales	1001	845
Autres dettes	0	0
TOTAL	1 408	1 131

Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes s'élèvent à 10.7 k€ pour l'exercice 2016/2017 versus 10.7 k€ en 2015/2016.

Produits constatés d'avance

NEANT

19. PRODUITS DES ACTIVITES COURANTES

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est présenté hors taxe, net des éventuels rabais, remises, ristournes accordés.

Ventilation du chiffre d'affaires

CA en milliers d'euros	31/08/2017			31/08/2016		
	France	Export	Total	France	Export	Total
Ventes de marchandises				-14		-14
Prestations de services et divers	11217		11217	12093		12093
Total	11217		11217	12079		12079

Transferts de charges

En milliers d'euros	31/08/2017	31/08/2016
Sinistre sur stocks		
Charges de personnel et transactions	30	0
Achats externes		
Indemnités d'assurance		
Créances irrécouvrables		
Honoraires		
Stocks Matières premières		
Autres	42	
TOTAL	72	0

Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation représentent 13 K€ sur l'exercice dont le remboursement d'assurance pour 7k€ concernant le vol de PC portable et une prime de 5k€ de BROTHER pour le changement des imprimantes.

20. PERSONNEL

Effectif moyen de l'exercice

CATEGORIE	31/08/2017	31/08/2016
Cadres	27	29
Assimilés cadres	6	5
Employés	120	120
Ouvriers		
Personnel mis à disposition	0	1
Total	153	155

Engagements en matière de droit individuel à la formation

La loi du 5 mars 2014 relative à la formation met en œuvre le compte personnel de formation (CPF) qui remplace le DIF à compter du 1er janvier 2015.

Le compteur des heures du CPF est individualisé et accessible sur le site www.moncompteformation.gouv.fr/.

Rémunérations des organes d'administration et de direction

NEANT

21. RESULTAT FINANCIER

En milliers d'euros	31/08/2017	31/08/2016
Produits financiers de participations	1	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	1	
Reprises sur provisions et transferts de charges	5	
Différences positives de change		
Produits nets de cession des valeurs mobilières		
Sous-total produits	7	0
Dotations financières aux amortissements et provisions		-23
Intérêts et charges assimilées	-71	-136
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de VMP		
Sous-total charges	-71	-159
RESULTAT FINANCIER	-64	-159

22. RESULTAT EXCEPTIONNEL

En milliers d'euros	31/08/2017	31/08/2016
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	104	90
Produits exceptionnels sur opérations en capital		0
Reprises sur provisions et transferts de charges	217	128
Sous-total produits	321	218
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-44	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	-102	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	-61	-116
Sous-total charges	-207	-116
RESULTAT EXCEPTIONNEL	114	102

Le résultat exceptionnel est constitué essentiellement :

- Des reprises pour amortissement dérogatoire 134 K€,
- D'une reprise sur provision pour la régularisation de la participation 2010/2014 83K€,
- D'une dotation pour amortissements dérogatoire de 61k€
- De charge exceptionnelle suite au redressement sur la CFE (102K€),
- De charge exceptionnelle suite à la régularisation de la participation 2010/2014 (42k€)

23. CONSOLIDATION

Les comptes de la société sont inclus suivant la méthode de l'intégration globale, dans les comptes consolidés de :

NOVARTEX SAS au capital de 1 228 548 790,64 euros ayant son siège social 28 avenue de Flandre, 75949 PARIS Cedex 19.

24. INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES AU 31/08/2017

Les transactions entre les parties liées visées à l'article R. 123-198 11° du code de commerce ont été conclues à des conditions normales de marché. A ce titre, elles ne nécessitent pas d'informations complémentaires.

25. IMPOTS SUR LES BENEFICES

Aux termes d'une convention spécialement conclue à cet effet, la Société SMC Services SAS est intégrée fiscalement dans le périmètre de la société Novartex.

A ce titre, SMC Services SAS doit acquitter annuellement à la société tête de groupe une somme égale au montant de l'impôt sur les sociétés dont elle aurait été normalement redevable si elle n'avait pas fait partie du groupe intégré.

Les incidences sur l'impôt sur les sociétés sont les suivantes :

- Différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt pour le paiement duquel la société est solidaire : NEANT
- Différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt qui aurait été supporté par la société en l'absence d'intégration fiscale : NEANT
- Report en arrière des déficits : NEANT
- Impôt correspondant : NEANT
- Cumul des déficits reportables : NEANT

Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi - CICE

Conformément à la 3ème loi de finances rectificatrice pour 2012, la société SMC Services SAS bénéficie du Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE).

En accord avec les textes en vigueur, la Société a opté pour une présentation du produit à recevoir au titre du CICE en minoration de l'impôt sur les sociétés.

Le CICE a été utilisé conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du CGI, et a contribué aux efforts entrepris par la Société en matière d'avantages au personnel et d'investissement.

Un produit à recevoir a été comptabilisé au titre des rémunérations éligibles et versées depuis le 1er septembre 2016 ; il s'élève à 217 k€ dans les comptes de la Société au 31 août 2017.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

En milliers d'euros	Résultat Courant	Résultat Exceptionnel	Participation	TOTAL
Résultat avant impôt	- 89	114	- 65	- 40
Réintégrations	- 169		33	- 136
Déductions	128		37	165
TOTAL	- 385	114	- 69	- 340
Impôt				
Contribution additionnelle				
Crédits d'impôt	-217			-217
Impôt sur les sociétés	-217			-217

Risques fiscaux

La société a fait l'objet d'un redressement fiscal sur la CFE.

Situation fiscale latente ou différée

VARIATION DES BASES D'IMPÔTS DIFFÈRES OU LATENTS (en milliers d'euros)						
	DÉBUT EXERCICE		VARIATIONS		FIN EXERCICE	
	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF
I. DECALAGES CERTAINS OU ÉVENTUELS						
1. Provisions réglementées						
Amortissements dérogatoires		275	73			202
2. Subventions d'investissement						
3. Charges non déductibles temporairement						
31. A déduire l'année suivante						
Participation des salariés		37	4			33
organic						
Effort cons truction		32				32
32. A déduire ultérieurement						
Provision pour retraite		122	30			92
CAP		140	67			73
4. Produits non taxables temporairement						
Plus values en sursis d'imposition						
5. Charges déduites (ou produits imposés) fiscalement et non encore comptabilisées						
TOTAL		605	174	-	-	431
II. ÉLÉMENTS A IMPUTER						
1. Déficits reportables						
2. Amortissements différés						
3. Moins values à long terme						
4. Autres						
III. ELEMENTS DE TAXATION ÉVENTUELLE						

26. ENGAGEMENTS FINANCIERS

Néant

27. ÉVÉNEMENTS POST-CLÔTURE

Néant

SMC SERVICES

Société par Actions Simplifiée

Au capital de 805 139 euros

Siège social : 155 rue du Dirigeable – ZI les Paluds – 13400 AUBAGNE

432 713 063 RCS MARSEILLE

« la Société »

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 20 DECEMBRE 2017

L'an deux mille dix-sept,

Le vingt décembre,

A 12 heures,

Au 27/29 quai de la Seine • 75019 PARIS,

La Société VIVARTE, société par actions simplifiée, au capital de 180 552 836 euros, ayant son siège social 28 avenue de Flandre – 75019 PARIS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 308 449 024, représentée par son Président NOVARTEX, elle-même représentée par Monsieur Thierry LOUIS en vertu du pouvoir donné par Monsieur Patrick PUY,

Agissant en qualité d'associée unique (l'« Associé Unique ») de la Société SMC SERVICES.

.../...

DEUXIEME RESOLUTION – Affectation du résultat de l'exercice

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président, décide d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à : 177 390,28 €

de la manière suivante :

- Au compte « réserve légale » pour un montant de : 8 869,51 €
- Au compte « report à nouveau » pour un montant de : 168 520,77 €

Après affectation, le montant des comptes :

- « Réserve légale » s'élèvera à : 44 551,65 €
- « Report à nouveau » s'élèvera à : 1 020 450 €

L'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée par l'Assemblée Générale

.../...

QUATRIEME RESOLUTION – Pouvoirs pour les formalités légales

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.

Cette résolution est adoptée par l'Assemblée Générale

Extrait certifié conforme par le Président, Patrick PUY

